

Évaluation des pratiques professionnelles



Patricia DUBOIS



Laurence CHEZAUD

*Infirmières,
Service d'hémodialyse,
Centre Hospitalier,
PERPIGNAN*

L'ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (EPP) = NE PAS NUIRE

Nous allons évoquer la démarche qualité qui est représentée par les EPP et notamment par les différents indicateurs.

L'EPP consiste en l'analyse de la pratique professionnelle en référence à des recommandations élaborées et validées par la Haute Autorité de Santé (HAS).

L'EPP consiste en un perfectionnement des connaissances d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins ainsi que la prise en compte des priorités de santé publique et de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé.

Cela doit passer par un cadre réglementaire par la loi du 13 Août 2004 relative à l'assurance maladie et le décret du 14 Avril 2005.

Cela consiste en une autoévaluation des pratiques de soins, d'enseignement, de formation et de prévention, qualité et sécurité.

Assurer la qualité des pratiques, c'est assurer la sécurité des soins.

La conception des EPP n'est pas normative mais formative. Elle est dans une logique d'autorégulation des pratiques. Elle n'est pas dans une logique de contrôle, de sanction ou de stigmatisation. Il s'agit d'aider les professionnels à se poser des questions sur leurs pratiques à partir de référentiels.

Les différentes approches de l'EPP

OBJECTIFS	APPROCHE	METHODES
Réaliser le bilan d'une pratique au regard de l'état de l'art	Par comparaison	Audit clinique Audit clinique ciblé à la revue de pertinence
Optimiser ou améliorer la prise en charge	Par processus	Analyse - Chemin clinique - RCP
Traiter un dysfonctionnement des EI (Évènements Indésirables)	Par problème	Revue morbi-mortalité
Surveiller un phénomène important	Par indicateur	Mise en place et analyse des indicateurs

Le cycle et l'amélioration de la qualité passe par la roue de Deming qui est une méthode de la qualité. Elle présente 4 phases à enchaîner successivement afin de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue ou de résolution de problèmes. L'idée est de répéter les 4 phases : PDCA (*plan-do-check-act*) tant que le niveau attendu n'est pas atteint. Cela permet d'avoir une méthode structurée et de mettre en œuvre les solutions les plus adaptées et pérenniser ce système.

Évaluation des pratiques professionnelles



P (PLAN): PLANIFIER

- Planifier et préparer le travail à effectuer
- Établir des objectifs
- Définir les tâches à exécuter

D (DO): METTRE EN OEUVRE

- Faire
- Réaliser, exécuter les tâches prévues
- Réaliser une EPP

C (CHECK): ÉVALUER

- Vérifier et comprendre les résultats obtenus

A (ACT): AMÉLIORER

- Agir, corriger, prendre des décisions qui s'imposent
- Identifier les causes des dérives entre le réalisé et l'attendu
- Boucler, c'est une roue !

Nous avons adapté l'EPP au plus près de notre service d'hémodialyse au CH de Perpignan par la technique du Brainstorming, des réunions de service, des groupes de travail et la création d'outils.

Nous avons donc mis en place des EPP en hémodialyse ainsi que des EPP transversales. Toute cette démarche qualité a abouti à la certification qui est une procédure d'évaluation externe dans les établissements de santé publics ou privés effectuée par des Experts Visiteurs (EV) mandatés par la HAS.

Cette procédure indépendante de l'établissement porte sur le niveau de prestations et de soins délivrés aux patients ainsi que sur la dynamique d'amélioration de la qualité et la sécurité des soins.

Sur le plan pratique, nous avons eu la visite de deux experts visiteurs en novembre 2017. Un le matin et l'autre l'après-midi accompagnés de deux IDE du service d'hémodialyse, de l'encadrement, de la diététicienne et du chef de pôle.

Au niveau des résultats, les experts visiteurs ont apprécié la mise en place des outils et nous sommes allés au-delà par la mise en place d'outils favorisant la formation et l'accompagnement des élèves en soins infirmiers et nouveaux arrivants (IDE) pour une meilleure prise en charge des patients.

Tout ceci nous a apporté un véritable engouement et nous nous sommes projetés pour l'année à venir pour la mise en place de nouvelles EPP, c'est-à-dire « branchement et débranchement » d'un patient porteur d'une FAV et d'un KTJT.

Conclusion

Les EPP consistent en une démarche qualité qui est une dynamique de progression, participative, elle engage également notre responsabilité.

Dynamique, elle crée un état d'esprit collaboratif soucieux de l'amélioration de nos pratiques.

Accepter le principe de démarche qualité, c'est faire preuve de modestie.

Reconnaitre et admettre que nous ne sommes pas parfaits, c'est faire preuve d'ouverture par l'utilisation de méthodes et d'outils et être prêts à être évalués.

Cette démarche se heurte à ceux qui s'expriment ainsi : « nous avons toujours fait comme cela » « on m'avait appris comme ça », « pourquoi changer ? »